

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
SOCIETE SATO – LOTISSEMENT LA CLE DES CHAMPS- TRAVAUX DE BRANCHEMENTS ELECTRIQUES ARRETE N° 2023/143		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU les articles L2213-1 à L2213-6.1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les articles L411-1 à L411-7 du Code de la route ;

VU la demande d'arrêté de police de la circulation en date du 23 mai 2023 de la société SATO sollicitant la Ville pour des travaux de branchements électriques prévus pour le lotissement la Clé des Champs à Ifs ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers et de régler la circulation dans l'emprise du chantier ;

ARRETE

- Article 1 :** La société SATO est autorisée à réaliser, à partir du 5 juin 2023 et pour une durée de 10 jours, des travaux de branchements électriques pour le lotissement la Clé des Champs à Ifs.
- Article 2 :** Afin de permettre la réalisation des travaux, la circulation se fera sur une chaussée rétrécie et le stationnement sera interdit.
- Article 3 :** La société SATO est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 4 :** Après les travaux, la société SATO devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable).
- Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
- La Police Municipale d'Ifs ;
- La société SATO.

Fait à Ifs, le 24 mai 2023



Le Maire,


Michel PATARD-LEGENDRE.